

40. Le 6 janvier 1988 - Le ministre de l'Environnement du Canada rend publique la réponse du gouvernement canadien au rapport du NAPAP et ajoute que les Américains ne devraient pas l'utiliser pour prendre des décisions en matière de réduction des pluies acides.
41. Le 25 janvier 1988 - Le GCB se réunit à Washington afin de discuter de la réponse des Américains à la proposition du Canada. Les États-Unis acceptent l'essentiel de la proposition canadienne, mais ils rejettent l'idée d'organiser un calendrier de réduction des émissions. Le Canada présente un projet d'accord.
42. Le 28 mars 1988 - Lors d'un discours qu'il prononce devant la *America's Society*, le premier ministre déclare que le Canada acceptera uniquement un accord qui prévoit des réductions précises et obligatoires des émissions aux États-Unis.
43. Le 27 avril 1988 - Le premier ministre prend la parole lors d'une réunion conjointe du Congrès américain; il invite les dirigeants de celui-ci et ceux de l'administration américaine à conclure une entente comportant un calendrier et des objectifs très précis. Le premier ministre soumet au président américain un document soulignant les huit points que le Canada désire voir apparaître dans l'accord bilatéral. Le président demande au secrétaire d'État américain de discuter prioritairement de cette proposition avec le secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada.
44. Les 27 et 28 avril 1988 - Sous l'égide de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, le Canada, les États-Unis et 33 pays européens concluent un protocole d'entente obligeant les pays participants à geler leurs émissions de NO_x et à les réduire ultérieurement à des niveaux non dommageables.
45. Le 8 juin 1988 - Le ministre de l'Environnement du Canada annonce que le gouvernement fédéral consacrera 1,5 million de dollars pour tenter de persuader les touristes américains qu'il faut prendre les mesures qui s'imposent pour réduire les émissions.